

Pantin, le 15 mai 2020

**A l'attention des Comités et des
membres du CNAV**

**COLLECTIF NATIONAL
DES ACTIVITÉS VÉLO**

CNAV

Objet: Diffusion des règlements du National de cyclo-cross 2021 et des Critériums.

14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
Tél. : 01 49 42 23 19
Fax : 01 49 42 23 60

Bonjour à tous,

activites@fsgt.org

f FSGTsportpopulaire
t FSGTofficiel

Veillez trouver ci-joint le règlement de cyclo-cross 2021 ainsi que les règlements des critériums à l'américaine et des écoles de vélo. Ils sont aussi disponibles sur le site de la FSGT en cliquant **ICI**.

Du fait du contexte actuel, nous ne savons pas quand la saison cycliste pourra reprendre. Les membres du CNAV se prononceront (par un sondage) sur un nombre de participation minimum nécessaire à la qualification du Championnat National de cyclo-cross 2021 pour les multi-licenciés.

Nous vous en informerons début octobre en fonction de la reprise des événements sportifs.

Recevez nos salutations sportives.

Pour la coordination du CNAV
J.Woifflard
Tél. secrétariat : 01 49 42 23 39